



Brécey, le 11 Mai 2003

Brécey Autrement-Association
16/05/2000 SP Avranches,
J.O 03/06/2000

Objet : Collège de Brécey :
La "Pétition" des élus.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Nous vous prions de bien vouloir trouver
ci-joint, une note de commentaires à propos du courrier
adressé le 17/03/03 par la Communauté de Communes de
Brécey à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale.

La preuve est désormais faite que l'organi-
sateur de l'odieuse cabale dont est victime le principal
actuel n'est autre que l'ancien Principal, Président
de la Communauté de Communes, Maire et Conseiller
Général.

Nous vous souhaitons bonne réception de ces
documents et vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur
d'Académie à nos sentiments de haute considération.

Le Président

Copie - Monsieur le Recteur
Ministère
Syndicats d'enseignement



Brécey, le 11 Mai 2003

Cher Monsieur ANDRE,

Ci-joint texte de la "Pétition" des Maires du Canton de Brécey au Ministre de l'Education Nationale.

Madame Rose Noëlle PIERRE (que j'ai rencontré et qu'en fait je connaissais très bien ... sans connaître son nom) a écrit au Ministère, Copie Inspecteur Académie, Copie Rectorat, pour l'informer qu'elle n'était pas signataire de cette petition... et qu'elle en demandait communication. Dès sa réception, elle m'en a donné copie.

Ci-joint également copies de courriers envoyés ce jour à l'Inspection d'Académie, Copie Rectorat, Copie Syndicats d'enseignement.

Avec meilleures salutations

A handwritten signature in cursive script is written over the BA Bocage Avenir logo. The signature appears to be 'Yves'.

N.B. - Le courrier aux membres de la communauté de Communes dont je vous ai soumis le projet semble plus que jamais opportun...



Note du 10 Mai 2003

Analyse du courrier des "Maires du Canton de Brécey à Monsieur Luc FERRY, Ministre de l'Education Nationale" du 17.03.03.

L' Objectif :

Faire appuyer auprès des autorités de l'éducation nationale, la farouche détermination de l'ancien Principal à obtenir l'éviction de son successeur par un collectif de personnalités politiques (tous les maires du canton), toutes supposées proches de la majorité actuelle (Divers Droite).

La Méthode :

Faire signer un courrier "clandestin".

- Clandestin par rapport aux autres délégués de communauté de Communes. Si la question était d'importance et si la communauté de communes dans son ensemble partageait les analyses de l'ancien Principal et adoptait la démarche proposée, le sujet aurait naturellement été débattu en séance plénière et une résolution aurait été adoptée.
- Clandestin par rapport à tous les citoyens de Brécey.
- Clandestin par rapport au Principal du Collège, cible de la pétition.
- Clandestin par rapport à certains "signataires" dont l'initiateur du courrier sait qu'ils ne peuvent qu'être résolument opposés à une telle démarche. On les engage, sans leur consentement, on les étiquete d'autorité d'une appartenance politique (divers droite) qui contredit spectaculairement la réalité démontrée de leurs convictions.

L'accident "tactique" :

La réponse courtoise et adroite ("cette question est de la compétence du Rectorat"), du secrétariat du Ministre est adressée non pas à la communauté de communes, mais à chaque Maire "signataire". Des "Signataires" découvrent qu'ils sont signataires d'un courrier dont ils ignorent même l'existence. La clandestinité du courrier pouvait seule donner une apparence de crédibilité à la qualité des "soutiens" de l'ancien Principal. La publicité ruine cette apparence.

... / ...

100 enfants a nécessairement un impact sur l'image et le rayonnement d'un canton mais aussi sur son économie.

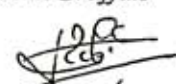
C'est pourquoi, nous nous permettons d'attirer votre attention sur le collège de Brécey avant que vous ne preniez une décision qui sera à coup sur, déterminante pour son avenir.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre préoccupation,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos très respectueux sentiments.


Les membres de la communauté de communes de Brécey,

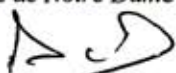
Le Maire de Braffais


Jean LEBEL (DVD)

Le Maire de La Chaise-Baudouin



Zéphyrin MANCEL (DVD)
Le Maire du Petit-Celland


François SERRANT (DVD)
Le Maire de Notre Dame de Livoye



Roland DEBOU (DVD)
Le Maire de St Nicolas des Bois


Marc RUBE (DVD)

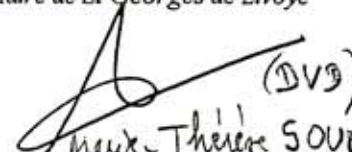
Le Maire de Brécey


Bernard TRÉHET (DL)

Le Maire de La Chapelle-Urée

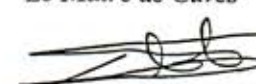

Gustave LORQUE (DVD)
Le Maire des Cresnays


Bernard AGUITON (DVD)
Le Maire de St Georges de Livoye

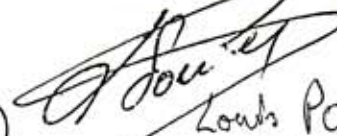

Marie-Thérèse SOUVAÏN (DVD)
Le Maire de Tirepiéd


Michel FAUCON (DVD)


Le Maire de Cuves



Claude BÈFORT (DVD)

Le Maire du Grand-Celland


Louis POULAIN (DVD)
Le Maire des Loges/Brécey


Alain ROBERT (DVD)
Le Maire de St Jean du Corail des Bois


Mme R. NOLLE PIERRE (DVD)
Le Maire de Vernix


Marie-Joseph DEBIEU (DVD)

Pièces jointes :

Le dernier document publié par la " collectivité locale " montre l'évolution des effectifs scolaires dans un Sud-Manche touché par la désertification.

Pour la première fois dans son histoire, le collège a perdu 35 élèves à la rentrée scolaire, perte probablement liée à plusieurs facteurs (on ne peut occulter le fait qu'un nouveau principal soit arrivé avec une réputation qui, hélas, l'a précédé du fait qu'il était en poste dans un collège voisin).

Il est indispensable d'arrêter cette hémorragie qui toucherait d'abord l'internat mais également le collège dans son ensemble.

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU
CANTON DE BRECEY

BP 3
Place de l'Hôtel de Ville
50370 BRECEY

Tél : 02.33.89.21.10
Fax : 02.33.89.21.19

LR 8617 88169

Nos réfs. : 07303

Objet : Questions des élus à l'égard de la situation
actuelle du collège de Brécey

Monsieur le Ministre,

Dernièrement, trois inspecteurs de l'Education Nationale se sont déplacés dans notre canton pour étudier, à votre demande, la situation du collège de Brécey. Ils ont rencontré tous les partenaires de la communauté scolaire, à l'exception des élus de la collectivité support, le Maire de Brécey ayant été sollicité en sa qualité d'ancien chef d'établissement.

Nous ne doutons pas que leur analyse révélera toutes les difficultés liées au profil de l'établissement et à son équipe de direction.

Vous ne douterez pas, nous en sommes sûrs également, que notre sentiment soit essentiellement fondé sur les informations que nous recevons des familles et des enfants dans nos communes, d'autant que nous connaissons par ailleurs tous les problèmes relationnels qui existent entre l'équipe enseignante et la direction du collège, problèmes transférés du collège de Saint Sever vers celui de Brécey. Cela n'est pas sans nous inquiéter vivement.

En notre qualité d'élus, notre intervention auprès de vous a pour but de vous sensibiliser sur les efforts que notre collectivité locale a réalisés pour favoriser l'essor du collège de Brécey.

Ainsi, cet établissement dispose de trois terrains de sport en herbe, d'un terrain synthétique, d'une salle omnisports et d'un dojo ainsi que d'une salle multimédia équipée de 16 postes de travail que nous avons financés entièrement. Nous avons également participé à hauteur de 25 % à la construction d'un internat supplémentaire et du foyer socio-éducatif. Par ailleurs, par le biais du Contrat éducatif local et du Contrat temps libre, nous nous impliquons dans l'accompagnement sportif, culturel et éducatif des enfants. Enfin, nous soutenons les associations du collège, foyer socio éducatif et UNSS.

Pour toutes ces raisons, nous ne pourrions comprendre qu'un établissement comme le collège de Brécey, résultat d'une politique de 25 années en faveur des enfants de notre canton et d'ailleurs, subisse les conséquences d'une gestion très contestée.

L'Education Nationale dispose aujourd'hui d'un excellent outil pour soutenir votre politique. Le maintien de l'équipe d'encadrement actuelle serait prendre le risque de mettre en contradiction la politique affichée et son application sur le terrain.

Pour notre part, nous considérerions que l'implication des élus n'a servi à rien et que la collectivité locale subirait un préjudice moral et financier. Un collège avec un internat de plus de

Brécey, le 17 mars 2003

Les Maires du Canton de Brécey

à

Monsieur Luc FERRY
Ministre de l'Education nationale

110 rue de Grenelle
75700 PARIS

R. Calm
(P.A.)

AB/BDC/SC

- - 35 154 1

25 MARS 2003